



## Le crowdfunding, une forme de financement alternative à potentiel élevé?

*Simon Amrein, MSc Banking & Finance, Institut für Finanzdienstleistungen Zug IFZ*

Le crowdfunding, ou financement participatif, est une forme de récolte de fonds basée sur Internet pour la réalisation de projets culturels, sociaux ou commerciaux. Le montant visé par une campagne de financement est en principe apporté par une multitude de personnes (crowd / foule). En Suisse, le crowdfunding jouit d'une popularité croissante. Alors qu'il y a cinq ans encore, la somme des fonds ainsi réunis était de quelque 3 millions de CHF, elle s'élevait déjà à 27,3 millions de CHF en 2015. Et pour l'année en cours, on s'attend au moins au doublement de ce volume – principalement en raison du financement participatif de projets immobiliers. Au total, on estime qu'environ 120'000 à 150'000 personnes participeront à une campagne de crowdfunding dans notre pays en 2016.

Ces chiffres reflètent clairement le dynamisme propre à cette nouvelle forme de financement. Nombre d'entreprises et d'organisations, sans oublier les pouvoirs publics, se demandent donc si, et de quelle manière, le crowdfunding est susceptible de modifier à l'avenir les processus de financement et quelles sont les opportunités et les risques qui en découlent. La question se justifie dans la mesure où, pour la Suisse en particulier, il s'agit d'une évolution encore récente, offrant un très large éventail d'applications: de la production d'un CD, en passant par la récolte de fonds pour des ONG, jusqu'à l'acquisition de bien-fonds ou le développement de logiciels complexes, tout est possible.

Le vaste champ d'application du crowdfunding se traduit aussi par la grande diversité de ses déclinaisons. La définition des différentes formes de financement participatif dépend en premier lieu du caractère monétaire ou non des contreparties offertes.

- Pour le crowdlending (ou emprunt participatif) et le crowdinvesting (ou investissement participatif), la contre-prestation revenant aux investisseurs consiste en un intérêt ou une part d'une entreprise ou d'un bien-fonds.
- Pour le crowdsupporting (financement participatif assorti d'une contrepartie), les contributeurs reçoivent une contre-prestation matérielle, sous la forme d'un produit ou d'un service par exemple.
- Pour le crowddonating, en revanche, les donatrices ou donateurs ne perçoivent pas de contre-valeur directement mesurable.

Pour la réalisation de logements d'utilité publique en coopérative, le crowdfunding représente une alternative prometteuse, car il implique non seulement la numérisation des processus d'investissement, mais offre aussi la possibilité de trouver de nouvelles sources de financement. En l'état actuel toutefois, le marché du financement participatif a aussi clairement ses limites, qu'il s'agisse des montants des campagnes de financement ou de l'attente de rendement des investisseurs dans le domaine du crowdfunding immobilier par exemple.